



Non renouvellement d'un bail 3 6 9

Par **Sol**, le **06/10/2010** à **13:57**

Bonjour, ma mère est handicapée, âgée de 86 ans. dans quelle conditions le propriétaire peut-il ne pas renouveler le bail à la fin de la période 3 ou 6 ou 9 ans?

Par **fabienne034**, le **06/10/2010** à **14:00**

bonjour, n'oubliez pas que c'est un bail commercial dès qu'il n'est plus inscrit au registre de commerce ou n'exploite plus ou ne fait plus exploiter le fonds de commerce pour tout savoir sur le bail commercial: <http://www.fbls.net/ARRETCOMMERCIAL.htm> n'oubliez pas si vous vous trompez et évoquez un bail d'habitation, sauf s'il est lui-même âgé le bailleur ne peut pratiquement plus la faire partir pour tout savoir sur le bail d'habitation: <http://www.fbls.net/contratlocationvide.htm>

Par **mimi493**, le **06/10/2010** à **17:14**

Evidemment, qu'il peut, si la personne a de bons revenus, c'est sans problème